



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

T.412

Corrigendum 2
(10/97)

SÉRIE T: TERMINAUX DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

Technologies de l'information – Architecture de
document ouverte et format de transfert: Structure
des documents

Corrigendum technique 2

Recommandation UIT-T T.412 – Corrigendum 2

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE T
TERMINAUX DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

NORME INTERNATIONALE 8613-2

RECOMMANDATION UIT-T T.412

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – ARCHITECTURE
DE DOCUMENT OUVERTE ET FORMAT DE TRANSFERT:
STRUCTURE DES DOCUMENTS**

CORRIGENDUM TECHNIQUE 2

Source

La Recommandation T.412, Corrigendum 2, de l'UIT-T a été approuvée le 16 octobre 1997. Un texte identique est publié comme Norme internationale ISO/CEI 8613-2.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 1998

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1) Paragraphe 6.2.2.....	1
2) Paragraphe 6.3.11.....	1
3) Paragraphe 6.4.2.....	1
4) Paragraphe 6.4.3.....	1
5) Paragraphe 7.3.1.4.....	1
6) Paragraphe 7.3.1.5.....	2
7) Paragraphe 9.1.1.4.....	2
8) Paragraphe 9.1.1.5.....	2
9) Paragraphe 9.1.2.4.....	2
10) Paragraphe 9.1.2.5.....	2
11) Paragraphe 9.4.1.2.....	2
12) Paragraphe 9.7.3.....	3
13) Paragraphe 10.1.1.....	3
14) Paragraphe 10.6.....	3
15) Paragraphe 10.6.1.....	3
16) Tableau D.1.....	3

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – ARCHITECTURE
DE DOCUMENT OUVERTE ET FORMAT DE TRANSFERT:
STRUCTURE DES DOCUMENTS****CORRIGENDUM TECHNIQUE 2****1) Paragraphe 6.2.2**

Supprimer le dernier alinéa et ajouter les deux alinéas qui suivent à la fin du paragraphe:

En plus des architectures de contenu définies dans des Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613, on peut aussi inclure dans des portions de contenu l'information relative au contenu externe appartenant à des Spécifications autres que les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613.

Les règles d'inclusion du contenu externe sont les mêmes que celles qui s'appliquent à l'inclusion du contenu normalisé selon les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613. Autrement dit, l'information figurant dans chaque portion de contenu appartient à un type particulier de contenu et la structure de cette information sera définie par une architecture de contenu.

2) Paragraphe 6.3.11

Remanier le premier alinéa comme suit:

Un document dépourvu de structure logique générique et/ou de structure de mise en page générique peut faire référence à un *document extérieur*. Le document extérieur est identifié dans le profil de document échangé. La ou les structures génériques (logiques et/ou de mise en page) d'un document extérieur ne s'appliquent que si le document faisant référence au document extérieur est déjà dépourvu de la ou des structures génériques respectives. Les styles peuvent se trouver à la fois dans le document échangé et dans le document extérieur.

3) Paragraphe 6.4.2

Ajouter la phrase qui suit à la fin du septième alinéa:

Dans le cas des architectures de contenu externe, le processus de mise en page du contenu peut être décrit dans une autre Spécification que les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613.

4) Paragraphe 6.4.3

Ajouter la phrase qui suit à la fin du dernier alinéa:

Dans le cas des architectures de contenu externe, certains aspects de la restitution qui dépendent de l'architecture du contenu peuvent être décrits dans une autre Spécification que les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613.

5) Paragraphe 7.3.1.4

Ajouter la Note qui suit après le dernier alinéa:

NOTE – La zone d'un cadre peut se réduire à une largeur et à une hauteur nulles si le contenu associé à l'objet ou aux objets de base subordonnés au cadre se compose uniquement de chaînes d'octets vides.

6 Paragraphe 7.3.1.5

Ajouter la Note qui suit après le dernier alinéa:

NOTE – La zone d'un pavé peut se réduire à une largeur et à une hauteur nulles si le contenu associé au pavé se compose uniquement de chaînes d'octets vides.

7) Paragraphe 9.1.1.4

Ajouter la phrase qui suit à la fin du dernier alinéa:

Dans le cas des architectures de contenu externe, les attributs de présentation peuvent être définis dans une autre Spécification que les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613.

8) Paragraphe 9.1.1.5

Ajouter la phrase qui suit à la fin du dernier alinéa:

Dans le cas des architectures de contenu externe, d'autres attributs peuvent être définis dans une autre Spécification que les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613.

9) Paragraphe 9.1.2.4

Remplacer l'énumération j) du dernier alinéa avant la Note par le suivant:

- j) La valeur par défaut définie dans les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613 ou, si l'attribut appartient à une architecture de contenu externe, la valeur par défaut définie dans une autre Spécification que les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613, est utilisée.

10) Paragraphe 9.1.2.5

Remplacer l'énumération c) du second alinéa par le suivant:

- c) La valeur par défaut définie dans les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613 ou, dans le cas d'une architecture de contenu externe, la valeur par défaut définie dans une autre Spécification que les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613, est utilisée.

11) Paragraphe 9.4.1.2

Modifier la section Valeurs permises de la façon suivante:

- Cas 1:
 - largeur:
 - dimension fixe: nombre entier non négatif;
 - hauteur: l'un des deux sous-paramètres:
 - dimension fixe: nombre entier non négatif;
 - hauteur de page variable: n'importe quel nombre entier (voir la Note);
- Cas 2:
 - largeur: l'un des quatre sous-paramètres;
 - hauteur: l'un des quatre sous-paramètres;
 - dimension fixe: nombre entier non négatif;
 - règle A: deux sous-sous-paramètres facultatifs:
 - dimension minimale: nombre entier non négatif;
 - dimension maximale: nombre entier positif;

- règle B: deux sous-sous-paramètres facultatifs:
- dimension minimale: nombre entier non négatif;
- dimension maximale: nombre entier positif;
- taille maximale: s'applique.

12) Paragraphe 9.7.3

Ajouter la phrase qui suit entre la première et la seconde phrase du dernier alinéa:

Dans le cas d'une architecture de contenu externe, chaque Spécification associée autre que les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613 indiquera si la fonction de concaténation peut être appliquée au contenu de cette architecture de contenu.

13) Paragraphe 10.1.1

Remplacer la dernière phrase du sixième alinéa et la première phrase du septième alinéa, à savoir:

L'ensemble des processus de mise en page du contenu et du document est responsable de la création des objets de mise en page de base.

Le processus de mise en page du contenu détermine les dimensions des objets de mise en page de base.

Par:

En général (pour le cas exceptionnel voir 10.6), l'ensemble des processus de mise en page du contenu et du document est responsable de la création des objets de mise en page de base.

En général (pour le cas exceptionnel voir 10.6), le processus de mise en page du contenu détermine les dimensions des objets de mise en page de base.

14) Paragraphe 10.6

Remanier le second alinéa comme suit:

Si le contenu associé à un pavé (défini par les attributs «information de contenu» et/ou «générateur de contenu» applicables au pavé) n'est pas une chaîne d'octets vide, le processus de mise en page de contenu décrit par chaque architecture de contenu détermine les dimensions exactes des pavés dans la zone disponible. La structure à l'intérieur d'un pavé est également déterminée par l'architecture de contenu. Toutefois, si le contenu associé à un pavé est une chaîne d'octets vide, le processus de mise en page du contenu n'est pas déclenché mais un pavé de largeur et de hauteur nulles est créé.

15) Paragraphe 10.6.1

Ajouter la Note qui suit après le huitième alinéa:

NOTE – La zone d'un cadre peut se réduire à une largeur et à une hauteur nulles si le contenu associé à l'objet ou aux objets de base subordonnés au cadre se compose uniquement de chaînes d'octets vides. Toutefois, puisque des attributs tels que «décalage», «séparation» et «frontière» s'appliquent aussi à ces cadres (et éventuellement aux cadres et pavés subordonnés), il faudra peut-être une largeur et/ou une hauteur positives même pour un cadre dont le contenu associé à l'objet ou aux objets de base subordonnés se compose uniquement de chaînes d'octets vides.

16) Tableau D.1

Dans la Note 3, remplacer architectures de contenu particulières par architectures de contenu particulières, ou dans le cas d'une architecture de contenu externe dans une autre Spécification que les Rec. UIT-T de la série T.410 | ISO/CEI 8613.

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information
Série Z	Langages de programmation